

## REPORTING ACPR (SOLVABILITÉ II)

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA337	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	848,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 03/07/2023 au 03/07/2023

### OBJECTIFS

- Evaluer les risques de non-conformité de son activité et les situer dans la cartographie des risques de l'entreprise.

### Information complémentaire :

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

### POINTS FORTS

**Modalités pédagogiques :**  
**Exposés et applications pratiques.**

**Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de la comptabilité d'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Rappel des enjeux du contrôle prudentiel
- 1. Rappel de l'éligibilité à Solvabilité I et Solvabilité II
- 2. Présentation du dispositif de contrôle
- B. Calendrier du reporting
- 1. Calendrier du reporting annuel
- 2. Calendrier du reporting trimestriel
- C. Présentation du dispositif général des états nationaux spécifiques
- 1. États comptables
- 2. États prudentiels et statistiques
- 3. Lien avec des états existants précédemment
- 4. Sources documentaires
- D. Nouveaux états de reporting Solvabilité II
- 1. QRT
- 2. Rapport narratif SFCR
- E. Changements majeurs des états de reporting entre Solvabilité I et II

### **Validation des acquis :**

#### **- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

- Contrôleurs de gestion
- Comptables
- Gestionnaires actif-passif
- Auditeurs internes
- Gestionnaires comptables
- Les directeurs
- Les responsables de fonctions clés

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes  
+ pratique d'un an minimum.

**AE002 - AE012**

## Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

848,00 €  
Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 06/02/2026 à 06:55